

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 15 Jun 2000
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: YD / Dossier pédagogique 2729

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Section : TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT :
COSTUMES ET CHAPEAUX DE THEATRE ET DE FOLKLORE
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR
Code Référence : 522900S10C1

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement	Domaine
2729 S	TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT : COSTUMES ET CHAPEAUX DE THEATRE ET DE FOLKLORE	522900S10C1	ESI	
2729 U 1	TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT : COSTUMES DE THEATRE ET DE FOLKLORE : NIVEAU ELEMENTAIRE	522901U11C1	ESIT	501
2729 U 2	TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT : CHAPEAUX : NIVEAU ELEMENTAIRE	522902U11C1	ESIT	501
2729 U 3	TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT : COSTUMES DE THEATRE ET DE FOLKLORE : NIVEAU MOYEN	522903U11C1	ESIT	501
2729 U 4	TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT : CHAPEAUX DE THEATRE ET DE FOLKLORE	522904U11C1	ESIT	501
2729 U 5	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : TECHNIQUES DE BASE D'HABILLEMENT : COSTUMES ET CHAPEAUX DE THEATRE ET DE FOLKLORE	522900U12C1	ESIQ	501

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale adjointe,

Claudine Louis

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**DOCUMENT 8 ter****DOSSIER PEDAGOGIQUE****SECTION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française (1) Libre confessionnel
 (1) Provincial et communal (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J.LEFERE.....
 Administrateur délégué

Date et signature (2) 20.7.06 99

2. Intitulé de la section : (2)

...Techniques de base d'habillement : costumes et chapeaux de théâtre et de folklore.....

CODE (3) 522900510C1

3. Finalités de la section :

Reprises en annexe n° 1 de ..1... page(s) (2)

4. Classement de la section :

(1) Enseignement secondaire du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

5. Titre délivré à l'issue de la section :

..Certificat de « Techniques de base d'habillement: costumes et chapeaux de théâtre et de folklore »,....

..spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.....

6. Modalités de capitalisation :

6.1. Organigramme de la section

6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de ..1..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration

Code de la section : (3)

522900510C1

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (5)	<u>Code des U.F.</u> (6)	<u>Code du domaine de formation</u> (4)	<u>Unités déterminantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Techniques de base d'habillement: Costumes de théâtre et de folklore: niveau élémentaire	ESIT	522901011C1	501		240
Techniques de base d'habillement: Chapeaux: niveau élémentaire	ESIT	522902011C1	501		80
Techniques de base d'habillement: Costumes de théâtre et de folklore: niveau moyen	ESIT	522903011C1	501	X	200
Techniques de base d'habillement: Chapeaux de théâtre et de folklore	ESIT	522904011C1	501	X	80
Epreuve intégrée de la section « Techniques de base d'habillement: costumes et chapeaux de théâtre et de folklore »	ESIQ	522900012C1	501		40

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	640
B) nombre de périodes professeur (2)	640

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire) :néant

Repris en annexe n° 3 de page(s) (2)

9. Tableau de concordance (à approuver par la Commission de concertation) :

Repris en annexe n° 4 de page(s) (2)

10. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable 17/06/99 Ch lepage

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

29.06.99

Date :

Signature :

A. COLLINET
ADM. PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit ESIT, ESIS, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSO, SCPE, SCMA

(6) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

FINALITES DE LA SECTION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit:

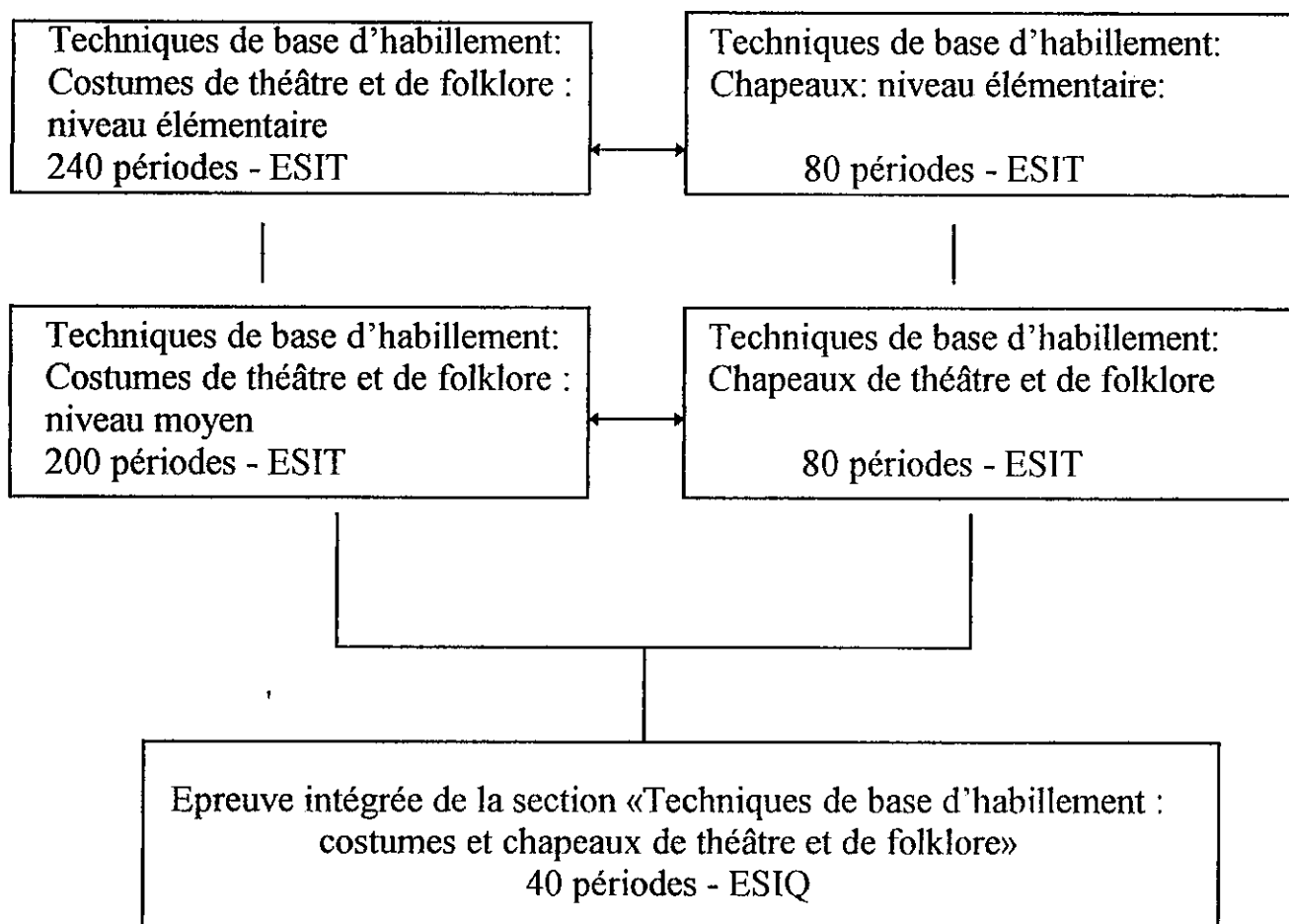
- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Au terme de la section, l'étudiant possédera et exploitera les connaissances et compétences de base indispensables à la réalisation de costumes et chapeaux de théâtre et de folklore.

MODALITES DE CAPITALISATION

1. Organigramme de la section



2. Durée de validité des attestations de réussite

Néant

**TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION (1)
X-UNITES DE FORMATION (1)**

« »

Date d'approbation : 28/10/99 Date d'application obligatoire : Date limite d'application :

Code régime I définitif	Code dom. form.	Intitulé régime I définitif	Code régime I provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime I provisoire	Cirso	Code dom. form.	Intitulé régime 2	Niveau	Typo form.	Nbre périodes
		NEANT	522900501		Techniques de base d'habillement : costumes et chemises de théâtre et de folklore	411402	501	Costumes et chemises folkloriques et de théâtre	CPSI	FL	640
			522901011	501	Techniques de base d'habillement : costumes de théâtre et de folklore : niveau élémentaire						
			522902011	501	Techniques de base d'habillement : costumes de théâtre et de folklore : niveau élémentaire						
			522903011	501	Techniques de base d'habillement : costumes de théâtre et de folklore : niveau moyen						

S E C T I O N U F

(1) l'un ou l'autre selon le cas.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION (1) (suite)
X HAUTES DE FORMATION (1)

«

»

Date d'approbation :

Date d'application obligatoire :

Date limite d'application :

Code régime I définitif	Code dom. form.	Intitulé régime I définitif	Code régime I provisoire	Code dom. form.	Intitulé régime I provisoire	Cirso	Code dom. form.	Intitulé régime 2	Niveau	Type form.	Nbro périodes
			522904041	501	Techniques de base d'habillement: Chepepeux de Haute et de folklore						
			522900012	501	Emmevee integree de la section: "Techniques de base d'habillement: Costumes et chepepeux de Haute et de folklore"						

S E C T I O N
U F

(1) l'un ou l'autre selon le cas.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

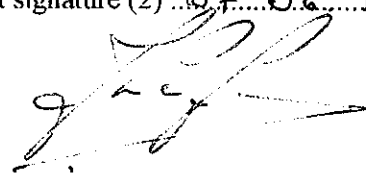
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J.LEFERE.....
Administrateur délégué

Date et signature (2) : 07.06.99



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de base d'habillement:
Costumes de théâtre et de folklore: niveau élémentaire.....

CODE DE L'U.F. (3) 522901011C1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 501
---	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

- 6. Caractère occupationnel :** (1) oui (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de 1..... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de 2..... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de 1..... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de 1..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) <i>522901011C1</i>	Code du domaine de formation : (4) 501
---	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Techniques de base d'habillement: Costumes de théâtre et de folklore: niveau élémentaire	CTPP	D	192
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	48
		Total des périodes	240

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :*Avis favorable 17/06/99*b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

[Signature] 24.08.99
A. COLLINET
ADM. PEDAG.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale , culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'acquérir les savoirs et savoir-faire élémentaires relatifs à la réalisation de costumes de théâtre et de folklore.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités:

Etre capable d'appliquer à la réalisation de vêtements simples les techniques élémentaires de coupe, de découpe et d'exécution et ce en utilisant le matériel de base de manière optimale.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Habillement - Techniques élémentaires ».

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	FABRICATION
ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER, D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES			
<p>ETRE CAPABLE:</p> <p>d'identifier, de sélectionner et d'utiliser le matériel:</p> <ul style="list-style-type: none"> - machines à coudre] de type ménager et/ou - machine à broder] industriel; <p>d'identifier, de sélectionner et d'utiliser les matières:</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus: * fibres naturelles * textures simples * sens du fil, flots, laizes; <p>d'identifier, d'associer aux matières</p> <ul style="list-style-type: none"> - entoilages et renforts: * thermocollants * renforts divers - mercerie: * fils * systèmes de fermeture; <p>d'identifier, de sélectionner et d'utiliser le matériel, les techniques de repassage</p> <ul style="list-style-type: none"> - à plat - d'un produit assemblé - d'un produit fini: <p>d'organiser son travail, de connaître et d'appliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - les règles d'OST - les règles d'hygiène - les règles de sécurité - les facteurs ergonomiques; <p>de sélectionner un modèle suivant le contexte, le style, l'usage et le budget;</p> <p>de choisir les accessoires adéquats.</p>	<p>ETRE CAPABLE:</p> <p>1. En coupe</p> <p>a) de prendre des mesures</p> <ul style="list-style-type: none"> - classer les différentes mesures * longueur * largeur * contour * volume; <p>b) de reporter les mesures et dessiner les formes sur papier patron;</p> <p>c) de reproduire les schémas;</p> <p>d) de réaliser un patronage complet des divers éléments</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus - doublures - ouatine - renforts. <p>2. En découpe</p> <p>a) de calculer</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ampleur - les raccords (tissus imprimés) - les surplus (bords, remplis) - les emboîtements; <p>b) de calculer le métrage nécessaire à la réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus - doublure - ouatine - renforts - décors - galons ...; 	<p>ETRE CAPABLE DE MAITRISER:</p> <p>D) les techniques d'assemblage:</p> <ul style="list-style-type: none"> - coutures: * ouvertes * couchées * rabattues * anglaises - partie plate / partie plate - partie plate / partie courbe - partie plate / partie froncée, plissée - volants, soufflets - matières de textures différentes; <p>II) les techniques d'achèvement:</p> <p>1) ourler à la machine;</p> <p>2) poser des biais</p> <ul style="list-style-type: none"> - à plat - à cheval - ligne droite - ligne courbe - en forme - suivant motifs différents; <p>3) finir les bords</p> <ul style="list-style-type: none"> - broderie (machine) - festons découpés: dentelle, ... - techniques décoratives réalisées à la main ou à la machine: cordelière, passementerie, biais....; <p>4) réaliser des fermetures</p> <ul style="list-style-type: none"> - pose de velcro - boutonnages, nouures, cordons, pressions, fermoirs, agrafes....; <p>5) exécuter les techniques:</p> <ul style="list-style-type: none"> * application simple 	<p>ETRE CAPABLE:</p> <p>de réaliser le costume d'après modèle ou sélection:</p> <p>(à titre indicatif)</p> <ul style="list-style-type: none"> - corsage - jupe, jupon - robe - pantalon - cape.

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	FABRICATION
<p>ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER, D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES</p>	<p>c) d'établir un plan de coupe - placer les pièces - sens du tissu;</p> <p>d) de calculer le métrage des différentes fournitures - biais - galons - rubans à froncer - cordelière - rubans - passementeries;</p> <p>e) de procéder au marquage.</p>	<p>* application de motifs décoratifs;</p> <p>6) réaliser les différents procédés de montage: - têtes de fronce - plis et fronces - volants - coulisses - fixations décoratives (suivant la mode);</p> <p>III) les techniques de décoration:</p> <p>1. réaliser: - des piqures parallèles et décoratives * fil et cordonnet - des points de broderie machine * bourdon * feston - des points ajourés machine - des matelassages;</p> <p>2. placer des éléments de garniture: - noeuds - galons - perles, cabochons,...</p>	

Toutes les données répertoriées sous cette rubrique sont permanentes et graduellement applicables aux techniques et à la pratique des apprentissages du métier.

CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant devra être capable de maîtriser et d'appliquer les techniques élémentaires de coupe, de découpe, d'exécution et de finition permettant la réalisation d'un costume de théâtre et de folklore.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de:

- * sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- * utiliser le matériel et les accessoires spécifiques;
- * calculer le métrage de tissu et des diverses fournitures;
- * découper la matière;
- * respecter et appliquer les consignes de fabrication;
- * finaliser le costume.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- * la sélection judicieuse des matières appropriées au produit à fabriquer,
- * l'utilisation adéquate du matériel et des accessoires spécifiques,
- * l'économie rigoureuse dans le calcul du métrage et des fournitures,
- * du soin apporté dans la découpe de la matière et dans la présentation du modèle.

CHARGE DE COURS

Un enseignant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J.LEFERE.....
Administrateur délégué

Date et signature (2) : 07.06.99

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de base d'habillement:
Chapeaux: niveau élémentaire.....

CODE DE L'U.F. (3)	522902011e1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	501
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) <i>522902011C1</i>	Code du domaine de formation : (4) 501
---	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Techniques de base d'habillement: Chapeaux: niveau élémentaire	CTPP	D	64
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable 17/06/99
M. Lefevre

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature] *29.06.99*

Date :

Signature :

A. COLLINET
ADM. PÉDAG.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à:

-concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale , culturelle et scolaire;

-répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'acquérir les savoirs et savoir-faire élémentaires relatifs à la réalisation de chapeaux.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités:

Comprendre à la lecture et/ou à l'audition un texte en langue française du niveau de l'enseignement fondamental.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'enseignement de base (CEB) ou titre équivalent ou supérieur.

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

PROGRAMME DES COURS

1. Notions générales et technologie du métier

L'étudiant devra être capable:

- de savoir ce qu'est un chapeau, d'en connaître l'évolution, les différents modèles et la terminologie y afférente;
- d'identifier et de caractériser les différents outils et moules nécessaires à la confection d'un chapeau;
- d'identifier et de caractériser les différents matériaux de base et apprêts nécessaires à la confection d'un chapeau (feutre, mélusine, crin, paille, sisal);
- d'identifier et de caractériser quelques éléments de finition de base tels que le ruban, le gros grain, le biais.

2. Techniques d'exécution et de fabrication

L'étudiant devra être capable:

- de mouler des matières
 - en cône (feutre, paille),
 - à plat (sparerie, sisal);
- de coudre sur moules la paille, le crin, le tulle, l'organza, les tresses de tissu;
- d'élaborer une structure en laiton et de la recouvrir;
- d'appliquer l'apprêt selon le matériau utilisé;
- d'assembler, s'il y a lieu, les différentes pièces du modèle;
- de maîtriser et d'appliquer les techniques de finition intérieures et extérieures (doublure, gros grain, laiton, biais);
- de maîtriser et d'appliquer quelques techniques de décoration élémentaires (raphia, broderie, feston, plumes minochées).

CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant devra être capable de maîtriser et d'appliquer les techniques élémentaires permettant la réalisation d'un chapeau.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de:

- * sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- * utiliser le matériel et les accessoires spécifiques;
- * calculer, s'il y a lieu, le métrage de tissu et des diverses fournitures;
- * découper la matière;
- * respecter et appliquer les consignes de fabrication;
- * finaliser le chapeau.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de:

- * la sélection judicieuse des matières appropriées au chapeau à réaliser,
- * l'utilisation adéquate du matériel et des accessoires spécifiques,
- * l'économie rigoureuse dans le calcul du métrage et des fournitures,
- * la précision et du soin apportés à l'exécution du travail et à la présentation du modèle.

CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J.LEFERE.....
Administrateur délégué

Date et signature (2) : 07.06.99

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de base d'habillement:
Costumes de théâtre et de folklore: niveau moyen.....

CODE DE L'U.F. (3)	52 29 03 0 11 e 1	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	501
--------------------	-------------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1..... page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) 522903U11C1	Code du domaine de formation : (4) 501
--	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

<u>1. Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Techniques de base d'habillement: Costumes de théâtre et de folklore: niveau moyen	CTPP	D	160
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	40
		Total des périodes	200

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable
29/06/99 *A. Collinet*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. Collinet 29.06.99
A. COLLINET
ADM. PEDAG.

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'acquérir les savoirs et savoir-faire de base relatifs à la réalisation de costumes de théâtre et de folklore, tout en développant le sens de la recherche.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

Etre capable de maîtriser et d'appliquer les techniques élémentaires de coupe, de découpe, d'exécution et de finition permettant la réalisation d'un costume de théâtre et de folklore:

- sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer ;
- utiliser le matériel et les accessoires spécifiques;
- calculer le métrage de tissu et des diverses fournitures ;
- découper la matière ;
- respecter et appliquer les consignes de fabrication ;
- finaliser le produit.

2. Titre pouvant en tenir lieu

- Attestation de réussite de l'unité de formation « Costumes de théâtre et de folklore: niveau élémentaire ».

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

NOTIONS GENERALES ET TECHNOLOGIE DU METIER	TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE	TECHNIQUES D'EXECUTION	FABRICATION
--	-----------------------------------	------------------------	-------------

ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER, D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES

ETRE CAPABLE:	ETRE CAPABLE:	ETRE CAPABLE:	ETRE CAPABLE:
<p>1) d'identifier, de sélectionner et d'utiliser les matières:</p> <ul style="list-style-type: none"> - fibres artificielles et synthétiques, - textures: les tissés et les non tissés; <p>2) d'identifier et d'associer aux matières et réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les entoilages et renforts spécifiques, - les renforts adhésifs ou non, - les bourres: ouatine, mousse; <p>3) de maîtriser les différentes techniques de repassage;</p> <p>4) de maîtriser et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie;</p> <p>5) de développer le sens de la recherche dans l'harmonie des couleurs, dans le choix et le volume des accessoires et dans l'adéquation du costume à un contexte historique ou folklorique défini.</p>	<p>ETRE CAPABLE:</p> <p>1) de maîtriser les techniques d'assemblage et de montage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différentes doublures, - volants et soufflets, - matières de textures différentes, - cols montants et manches spéciales (manches gigot, bouffantes), - crinoline; <p>2) d'effectuer diverses techniques d'applications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assemblage, - collage, - applications élaborées, - applications de motifs décoratifs; <p>3) de finir les bords:</p> <ul style="list-style-type: none"> - broderie (machine), - festons découpés. <p>- techniques décoratives réalisées à la main ou à la machine ;</p> <p>4) d'exécuter les techniques de décoration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - piqûres parallèles et décoratives, - points et motifs de broderie machine; <p>5) de réaliser les éléments de garniture suivants et leur fixation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - volants, nœuds, galons, perles, cabochons. 	<p>ETRE CAPABLE:</p> <p>1. En coupe</p> <p>a) de prendre des mesures;</p> <p>b) de tracer le patron de base;</p> <p>c) de développer l'étude du modèle et d'adapter des gabarits;</p> <p>d) de réaliser un patronage complet des divers éléments</p> <ul style="list-style-type: none"> - tissus, - doublures, - ouatine, - renforts, - carcasses et supports; <p>e) de prévoir le patronage industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réserves d'assemblage et d'emboîtement, - dégagement des angles. <p>2. En découpe</p> <p>a) de calculer le métrage des différentes fournitures en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'ampleur, - des raccords, - des surplus, - des emboîtements, - des doublures, - de la ouatine, - des renforts; <p>b) de calculer le métrage des éléments de finition;</p> <p>c) de procéder:</p> <ul style="list-style-type: none"> - au placement rationnel des pièces, - au marquage, - à la découpe. 	<p>ETRE CAPABLE:</p> <p>de réaliser, d'après modèle, un costume élaboré et ses accessoires:</p> <p>(à titre indicatif)</p> <p>a) costume:</p> <ul style="list-style-type: none"> - corsage, - jupe, jupon, - robe, - pantalon, - cape, - veste, - manteau; <p>b) accessoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - guêtres, - crinoline, - fraise, - aumônière, - ceinture.

CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant devra être capable de maîtriser et d'appliquer les techniques de base de coupe, de découpe, d'exécution et de finition permettant la réalisation d'un costume de théâtre et de folklore.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de :

- * sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- * utiliser le matériel et les accessoires nécessaires;
- * calculer le métrage de tissu et des diverses fournitures;
- * découper la matière;
- * adopter une méthode de fabrication rationnelle;
- * finaliser de manière originale le costume.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte :

- de la sélection judicieuse des matières appropriées aux produits à fabriquer,
- de l'utilisation adéquate du matériel et des accessoires spécifiques,
- de l'économie rigoureuse dans le calcul du métrage et des fournitures,
- du soin apporté dans la découpe de la matière,
- de l'esprit créatif, du souci de la recherche, des qualités esthétiques et du respect du contexte historique ou folklorique, suivant le costume à exécuter.

CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

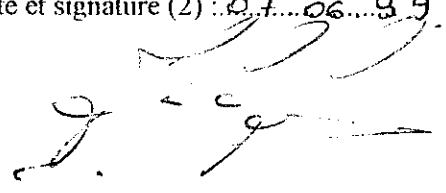
UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J.LEFERE.....
Administrateur délégué

Date et signature (2) : 07.06.99



2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Techniques de base d'habillement:
Chapeaux de théâtre et de folklore.....

CODE DE L'U.F. (3) <i>528904011C1</i>	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 501
---------------------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1..... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1..... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1..... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1..... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1..... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3) <i>522904011C1</i>	Code du domaine de formation : (4) 501
---	--

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (5)	Code U (2) (6)	Nombre de périodes (2)
Techniques de base d'habillement: Chapeaux de théâtre et de folklore	CTPP	D	64
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	16
		Total des périodes	80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable
17/06/99 *B. Lepoer*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

[Signature]
29.06.99

A. COLLINET
ADM. PERAG.

Date :

Signature :

(2) A compléter

(3) Réserve à l'administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à:

-concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

-répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

Cette unité de formation vise à rendre l'étudiant capable d'acquérir les savoirs et savoir-faire de base relatifs à la réalisation de chapeaux de théâtre et de folklore.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

1. Capacités

Etre capable de maîtriser et d'appliquer les techniques élémentaires permettant la réalisation d'un chapeau:

- * sélectionner les matières appropriées aux produits à fabriquer;
- * utiliser le matériel et les accessoires spécifiques;
- * calculer le métrage de tissu et des diverses fournitures;
- * découper la matière;
- * respecter et appliquer les consignes de fabrication;
- * finaliser le chapeau.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « Chapeaux: niveau élémentaire ».

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Sans objet.

PROGRAMME DES COURS

1. Notions générales et technologie du métier

L'étudiant devra être capable:

- d'identifier, de reconnaître et de nommer différents modèles de coiffes, en les situant, s'il y a lieu, dans leur contexte historique ou géographique;
- d'identifier et de caractériser différents outils et moules nécessaires à la confection de chapeaux de théâtre et/ou de folklore;
- d'identifier et de caractériser différents matériaux nécessaires à la confection de chapeaux de théâtre et/ou de folklore;
- d'identifier et de caractériser différents éléments de décoration tels que plumes, fleurs, voilettes, rubans.

2. Techniques d'exécution et de fabrication

L'étudiant devra être capable:

- de déterminer la méthodologie d'exécution et de fabrication appropriée, en sélectionnant les techniques adéquates;
- de sélectionner, s'il y a lieu, le moule adéquat et de l'adapter au modèle à réaliser;
- de sélectionner et d'utiliser les matériaux nécessaires à la réalisation, en fonction des techniques retenues;
- de maîtriser et d'utiliser différentes techniques de décoration spécifiques à la réalisation d'un chapeau de théâtre et/ou de folklore:
 - a) les plumes: teinter, ébarber, minocher, fixer;
 - b) les fleurs: monter et/ou assembler les éléments choisis dans différents matériaux (papier, tulle, tissu, perles);
 - c) les voilettes: agrémenter de manière originale;
 - d) les rubans: nouer, draper, broder;
- de sélectionner et d'appliquer les techniques de finition intérieures et extérieures appropriées.

CAPACITES TERMINALES

Au terme de la formation, l'étudiant devra être capable de maîtriser et d'appliquer les techniques de base permettant la réalisation d'un chapeau de théâtre et de folklore.

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable de:

- * sélectionner les matières et techniques appropriées au modèle à réaliser;
- * sélectionner et utiliser le matériel et les accessoires requis;
- * appliquer les techniques de fabrication sélectionnées;
- * finaliser le chapeau, en appliquant les techniques de décoration et de finition adéquates.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte:

- * de la sélection judicieuse des matières et techniques appropriées au chapeau à réaliser;
- * de l'utilisation adéquate du matériel et des accessoires spécifiques;
- * du soin apporté à l'exécution du travail;
- * de l'adéquation du chapeau au costume à réaliser.

CHARGE DE COURS

Un enseignant ou un expert.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

**UNITE DE FORMATION
EPREUVE INTEGREE**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) J. Lefère
Administrateur délégué

Date et signature (2) : ...07...06...98

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :

Techniques de base d'habillement: costumes et chapeaux de théâtre et de folklore

CODE DE L'U.F. (3)	52290001201	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4)	501
--------------------	-------------	----------------------------------	-----

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme :

- 8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de 2 page(s) (2)
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

Code de l'unité de formation : (3)	522900012C1	Code du domaine de formation : (4)	501
------------------------------------	-------------	------------------------------------	-----

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

11.1. Etudiant : (2) 40 périodes

Code U
Z

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u> (2)	<u>Code U</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
Epreuve intégrée de la section «Techniques de base d'habillement: costumes et chapeaux de théâtre et de folklore»	CTPP	Y	40	

Total des périodes : 40 ✓

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes MAIS n'est pas mentionné sur le titre délivré.

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Avis favorable
17/06/11 U lef

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date :

Signature :

A. Collinet
29.06.99
A. COLLINET
ADM / PEDAG.

- (1) Biffer la mention inutile
(2) A compléter
(3) Réserve à l'administration
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à:

- * concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- * répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. Finalités particulières

L'unité de formation permettra à l'étudiant de prouver qu'il a acquis et qu'il maîtrise les connaissances et compétences de base nécessaires à la confection de costumes et chapeaux de théâtre et de folklore.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Sans objet.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION
DES GROUPES ET LE REGROUPEMENT**

Il est souhaitable que chaque groupe d'étudiants puisse disposer en suffisance du matériel nécessaire au bon déroulement de l'épreuve intégrée et au respect des délais impartis.

PROGRAMME

1. Programme de l'étudiant:

L'étudiant devra être capable de:

1.1. Notions générales et technologie du métier:

- maîtriser l'utilisation du matériel spécifique aux différentes techniques;
- sélectionner et utiliser les matières adéquates à la réalisation du projet, en tenant compte des critères esthétiques de base, du contexte et du prix de revient;
- appliquer les règles de travail inhérentes à la réalisation du projet.

1.2 Techniques de coupe et de découpe:

- prendre les mesures nécessaires;
- calculer les métrages adéquats;
- concevoir le placement des pièces;
- découper et marquer les pièces.

1.3. Techniques d'exécution et de fabrication:

Sur base d'un modèle choisi par l'étudiant, en fonction d'un contexte historique ou folklorique imposé par le Conseil des études:

a) au niveau du costume:

- sélectionner et maîtriser les techniques d'assemblage et de montage adéquates;
- sélectionner et maîtriser les différentes techniques d'application, de finition et de décoration appropriées;
- réaliser un costume élaboré et au moins un de ses accessoires:
(à titre indicatif)
 - costumes:
 - corsage et jupe
 - corsage et pantalon
 - robe
 - accessoires:
 - guêtres
 - fraise
 - aumonière
 - ceinture

b) au niveau du chapeau:

- sélectionner les techniques de mise en forme, le(s) moule(s) et les matériaux adéquats;

- sélectionner et maîtriser les techniques d'assemblage appropriées;
- sélectionner et maîtriser les différentes techniques d'application, de finition et de décoration appropriées;
- réaliser un chapeau de théâtre ou de folklore en harmonie avec le costume confectionné.

2. Programme du chargé de cours:

Le chargé de cours devra veiller à la bonne organisation de l'épreuve intégrée en:

- conseillant les étudiants quant à la définition de leur projet;
- vérifiant si le matériel nécessaire à l'accomplissement du projet est à la disposition des étudiants;
- accompagnant les étudiants dans la réalisation de leur projet.

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il maîtrise et met en œuvre les connaissances et techniques de base inhérentes à la confection de costumes et de chapeaux de théâtre et de folklore.

Ainsi il sera capable, dans le respect des consignes reçues, de:

- sélectionner les matières et techniques appropriées aux modèles à réaliser;
- sélectionner et utiliser le matériel et les accessoires requis;
- appliquer les techniques de fabrication sélectionnées;
- finaliser de manière originale le costume et le chapeau, en appliquant les techniques de décoration et de finition adéquates.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera notamment tenu compte:

- de la sélection judicieuse des matières et des techniques appropriées aux modèles à réaliser;
- de l'utilisation adéquate du matériel et des accessoires spécifiques;
- du soin apporté à l'exécution et à la finition du travail et de la gestion adéquate du temps imparti;
- de l'esprit créatif, du souci de la recherche, des qualités esthétiques et du respect du contexte historique ou folklorique et du modèle choisi.

Profil du chargé de cours

Un enseignant ou un expert.